

Autodétermination et effectivité des droits des résidents en MAS-FAM

Le principe d'autodétermination s'impose comme un impératif. Il peut être relié à l'effectivité des droits des résidents dans l'accompagnement.

Deux facteurs essentiels nous semblent devoir être réunis afin d'améliorer l'effectivité des droits des usagers :

- une bonne connaissance de ces droits,
- l'intégration d'une démarche favorisant l'autodétermination.

Cette formation propose de réfléchir et de travailler, avec des apports didactiques associés à des ateliers pratiques.

Environ 50% des ateliers pratiques (cf. programme ci-dessous) portent sur des questions considérées comme majeures pour le bien-être des résidents et sont globalement en lien avec l'autonomie, le respect des résidents et de leurs droits, la bientraitance. Elles sont complétées par des questions choisies par les participants (env. 50%) en lien avec le formateur.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'autodétermination en MAS/FAM
- Être en mesure de mieux assurer l'effectivité des droits des résidents
- Être en mesure de questionner les pratiques professionnelles
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Pré-requis

Néant

Programme

I. Introduction

II. Droits des personnes accueillies

- Statut de l'utilisateur
- Mesures de protection civiles : tutelle, curatelle
- Liste des droits
- Contenu des droits
- Outils obligatoires (loi 2002-2)

III. L'autodétermination

- Notion
- Modalités de mise en œuvre
- Place de la famille

IV. Place du projet personnalisé

- Principes juridiques
- Bonnes pratiques
- Volet autodétermination
- Autres droits

Professionnels concernés

Professionnels et équipes accompagnantes et soignantes

Groupe à constituer avec ANALYS-SANTE

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 190 €*

V. Zoom sur

- Les spécificités de la population accueillie
- La bientraitance et la prévention des maltraitances
- La personne de confiance
- Les directives anticipées
- La confidentialité des informations
- Le secret partagé
- Le respect des convictions religieuses

VI. Ateliers pratiques

Selon les besoins

- La volonté du résident
- La volonté des familles
- La place du tuteur/curateur
- La place des équipes
- Les relations intimes entre résidents
- ...

VII. Évaluation - bilan



Sur mesure :
nous contacter

**Information
et inscription**

Contactez-nous
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr